Etablissement support

# TRVX26-028

## REHABILITATION DU BATIMENT BRETONNEAU EN LIEU DE VIE DES INTERNES AU CENTRE HOSPITALIER DU MANS

***Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)***

***LOT 5 – CLOISONS - PLAFONDS – MENUISERIES INTERIEURES***

# SOMMAIRE


clOISON ..... 4

**D. O. E. CLOISONNEMENT ..... 4**

**REGLEMENTATION PLATRERIE CLOISON ..... 4**

**COORDINATION AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT ..... 5**

**TRAVAUX DE DEPOSE ET DE DEMOLITION ..... 5**

**RENFORTS DANS LES CLOISONS ..... 5**

**CLOISONS AVEC OSSATURE METALLIQUE ..... 6**

**DOUBLAGE TYPE PLACOSTIL ..... 6**

**PLAQUAGE DOUBLAGE EN RENOVATION ..... 7**

**CLOISONS SEPARATIVES 98/48 ..... 8**

**PLAFOND SUSPENDU - PLACOSTIL ..... 9**

PLAFONDS SUSPENDUS ..... 9

**REGLEMENTATION ..... 9**

**PLANS DE CALEPINAGE COORDINATION ..... 10**

**DOE PLAFOND ..... 10**

**TRAPPES DE VISITE POUR PLAFOND ..... 10**

**ISOLATION ..... 11**

**PLAFONDS DEMONTABLES EN DALLES DE FIBRES MINERALES ..... 12**

MENUISERIE INTERIEURE ..... 13

**REGLEMENTATION MENUISERIE AGENCEMENT ..... 13**

**GENERALITES ..... 14**

**D. O. E. MENUISERIE AGENCEMENT ..... 16**

**DIMENSIONS TENUE DES OUVRAGES ..... 16**

**DEFAUTS DES BOIS A PROSCRIRE ..... 17**

**DEGRE D'HUMIDITE ..... 17**

**PROTECTION DES OUVRAGES METALLIQUES ..... 18**

**TRAPPES DE VISITE ..... 18**

**FACADE DES GAINES TECHNIQUES** ..... **19**
**PLINTHES** ..... **20**
**RETOMBEES DE PLAFOND EN MELAMINE** ..... **20**
**ENCOFFREMENT DE RESEAUX EN MELAMINE** ..... **20**
**AJUSTAGE DES PORTES** ..... **21**
**REGLEMENTATION QUINCAILLERIE** ..... **21**
**FERME-PORTES** ..... **22**
**QUINCAILLERIES DIVERSES** ..... **23**
**HUISSERIES ET BATIS** ..... **25**
**VANTAUX DE PORTE** ..... **26**
**PORTE A AME PLEINE** ..... **26**
TRAVAUX A PREVOIR ..... 27

# CLOISON

## D. O. E. CLOISONNEMENT

Mise à jour des plans dans le cas de modification par rapport au projet.

L'entreprise fournira les procès-verbaux d'essai en cours de validité.

Conformément aux recommandations des fabricants, utiliser toute la gamme d'une même marque pour chaque ouvrage, très important également par rapport aux assurances en cas d'expertise.

Fournir les PV de classement au feu des cloisons et plafonds en plaques de plâtre, des encoffrements de gaine.

Pour les ferme-portes, à fournir le P.V. d'essai au feu, la conformité à la norme EN 1154 et la norme NFS 61937.

La justification des qualités « pare-flammes, coupe-feu », de radio protection et/ou iso phoniques demandées pour les blocs-portes, trappes et autres fournitures dues au présent lot, sera obligatoirement fournie :

- Soit par présentation de Procès-Verbaux d'essais réalisés en Laboratoire Officiel pour les performances feu, acoustiques ou radioprotection demandées (compris huisserie, porte, quincaillerie, oculus et accessoires).
- Soit par justification de conformité à la Norme pour ce qui concerne les blocs portes pare-flamme et coupe-feu ½ heure suivant Norme française Homologuée NFP 23.502.

Pour l'emploi de matériaux spécifiques, l'entreprise fournira les procès-verbaux d'essai en cours de validité.

## REGLEMENTATION PLATRERIE CLOISON

Tous les travaux de plâtrerie, cloisons sèches ci-après indiqués devront être exécutés suivant les règles de l'art. Dans tous les cas, les matériaux et leur mise en œuvre devront répondre aux prescriptions des normes AFNOR des D.T.U et /ou aux prescriptions des fabricants en vigueur à la date d'établissement du présent document. Les procédés mis en œuvre devront utiliser les accessoires de la même marque, seule la cohérence du système permet d'assurer une conformité aux PV.

- ✓ D.T.U. 25-41 : Ouvrages et doublages en plaques de plâtre.
- ✓ D.T.U. 25-42 : Ouvrages en complexes et sandwiches de plaques de plâtre isolant + Partie 3 + publication AFNOR P 72-204-3 février 2003.
- ✓ N.F. P 72-302 : Plaques de plâtre.
- ✓ N.F. P 72-303 : Complexes et doublages d'isolation thermique.

- ✓ DTU 25.31 : Exécution des cloisons en carreaux de plâtre. Partie 3 mémento P 72-202-3. juillet 1994
- ✓ Règles ThK 77, ThG 77, ThB 82.
- ✓ Règlements de sécurité incendie.

# COORDINATION AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

L'entrepreneur est censé connaître le contenu des interventions des autres corps de métier et avoir prévu tous ouvrages de sa spécialité nécessaires à la bonne exécution des travaux des autres corps de métiers.

Avant d'entreprendre ses travaux, l'entrepreneur devra s'assurer auprès des entreprises de plomberie, chauffage, électricité, etc. que toutes les canalisations, tubes, fourreaux et gaines scellés dans les murs et sols, sont en place définitive.

L'entrepreneur fera les reprises et raccordements nécessaires après pose des canalisations et fourreaux en évitant toutes les dénivellations, déformations, etc. étanchéité entre le sol et le cloisonnement.

# TRAVAUX DE DEPOSE ET DE DEMOLITION

## DEMOLITIONS

Les démolitions sont prévues à charge du lot démolition.

# RENFORTS DANS LES CLOISONS

Prévoir la fourniture et pose des ossatures et renforts complémentaires assurant la rigidité des cloisons et la fixation des équipements, essentiellement pour les locaux de restauration.

Dès que possible les autres corps d'état prévoiront l'utilisation de chevilles type HILTI HTB M6 dans les cloisons en plaque de plâtre, permet une pose rapide et une bonne prise peu importe l'épaisseur des plaques. Très bonne résistance à l'arrachement avec l'avantage de ne pas diminuer les performances phoniques de la cloison.

Fourniture et pose de fourrures en bois dur de l'épaisseur des montants. Largeur minimum 15 cm. Sera à déterminer au cas par cas pour la fixation d'un équipement particulier. Celles-ci seront vissées sur les deux montants consécutifs.

A prévoir notamment pour :

# CLOISONS AVEC OSSATURE METALLIQUE

## PLAQUES DE PAREMENT

Plaques préfabriquées en usine constituées d'une âme en plâtre renforcée par une armature en carton spécial, bords longitudinaux amincis, type PLACOPLATRE BA ou équivalent, épaisseur 13, 15 au 18 mm.

Plaques dont la résistance au feu a été renforcée, type PLACOPLATRE PLACOFLAM PPF ou équivalent (parement rose) CLASSEMENT M1.

Plaques dont la résistance au feu a été renforcée, type PLACOPLATRE LISAPLAC ou FERMACELL fibre-gypse CLASSEMENT M0.

Plaques traitées contre l'humidité

Par hydrofugation du corps et des deux parements, type PLACOPLATRE PLACOMARINE PPM ou équivalent (parement vert). Usage seulement en privatif ou locaux non soumis à des projections ou ruissellements importants.

**Plaque** de type Prégywab de Lafarge avec un cœur spécialement formulé et des parements, revêtement non cartonné mais revêtus d'une matière orange.

Classement au feu et acoustique

Réaction au feu A2-s1 d0 - Classement à l'humidité EC

Dans les locaux très humides ou risquant d'être inondés,

**Plaques en base ciment** de type Eternit Hydropanel avec bords amincis.

# DOUBLAGE TYPE PLACOSTIL

La particularité des murs extérieurs du bâtiment Bretonneau avec une courbure en partie haute fera que les doublages, nécessairement posés verticalement, feront perdre une épaisseur plus importante qu'un doublage classique.

Mise en œuvre d'un système qui permette de rattraper les défauts de planéité des murs et passer aisément les réseaux électriques ou hydrauliques devant l'isolant, côté intérieur de la pièce.

Système évitant de diminuer la performance thermique avec les entailles dans l'isolant.

Les doublages seront interrompus aux jonctions avec les cloisons de distribution pour éviter les points phoniques.

Les doublages seront de type URSAFIX RT ou PLACOSTIL de chez Placoplâtre ou similaire mis en œuvre suivant les recommandations du fabricant.

Ossature métallique en acier galvanisé (Gamme en fonction de l'épaisseur d'isolant). Une coulisse de rive sous plafond et au sol, un ou 2 profilés type F 530 de PPB placoplâtre fonction de la hauteur du doublage, posé horizontalement. Lisses liaisonnées par clips avec tige filetée.

Isolant en panneau de laine de verre semi-rigide embroché sur les tiges filetées, revêtu d'un papier KRAFT pare-vapeur, épaisseur 75, 100 ou 120 mm. Isolant maintenu avec la deuxième partie du cavalier clic'stil sur les tiges filetées. Glisser les profilés verticaux stil F 530 implantés à 0,60 m d'entraxe, compris réglage des alignements.

Le parement sera constitué d'une ou deux plaques standards (BA 13 M1) en fonction des localisations. Sur murs anciens pour éviter les risques de condensation dans les murs et le développement du salpêtre, les plaques seront avec pare-vapeur.

Plaque marine pour les pièces humides.

Plaques surélevées du sol de 1 cm.

Sur l'ensemble de l'ouvrage, les joints seront traités suivant cahier des charges de mise en œuvre du fabricant. Bandes papier micro perforé, bandes armées aux angles saillants. Enduits réalisé en trois passes y compris sur les têtes de vis.

Traitement du joint souple entre le sol et la plaque de plâtre.

## DOUBLAGES GRANDE HAUTEUR

Ossature métallique PLACOSTIL constituée de rails sous plafond et au sol et de montants en acier galvanisé épaisseur 6/10ème (Gamme en fonction de l'épaisseur d'isolant).

Les montants seront doublés dos à dos, avec entraxe adapté.

Isolant semi-rigide en panneaux de laine de verre revêtus d'un papier KRAFT pare-vapeur, épaisseur 75, 100 ou 120 mm, disposés entre les montants de type ISOVER PBR ou équivalent.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25-41 (et aux avis techniques des fabricants)

## PLAQUAGE DOUBLAGE EN RENOVATION

Mise en œuvre de plaques sur ossature métallique de 48 mm de type URSAFIX RT ou PLACOSTIL avec isolation de type GR 32 Revêtu Kraft 45 mm.

A noter que les murs maçonnés périphériques de ce bâtiment présentent une courbure à partir d'une hauteur de 2,70 m environ. Les doublages seront posés verticalement afin de finir à une

hauteur de 3,00 m et afin de garantir une épaisseur de 50 mm environ. En pied de cloison, la perte d'épaisseur serait d'environ 15 cm.

Les retours en ébrasement de fenêtres ne seront pas à isoler, compte tenu de la configuration des lieux, et seront réduits au minimum d'épaisseur.

Sur l'ensemble de l'ouvrage, les joints seront traités suivant cahier des charges de mise en œuvre du fabricant. Bandes papier micro perforé, bandes armées aux angles saillants. Enduis réalisé en trois passes y compris sur les têtes de vis.

Joints de dilatation à respecter.

## CLOISONS SEPARATIVES 98/48

Les cloisons seront de type PLACOSTIL 98/48 de chez Placoplâtre ou similaire et constituées d'une ossature métallique Placostil constituée de rails et de montants en acier galvanisé épaisseur 6/10ème de 48 de largeur. Les montants seront simples ou doublés dos à dos, implantés à 0,40 - 0,45 ou 0,60 m d'entraxe en fonction de la hauteur. Fixation au gros œuvre par des vis et chevilles.

Les parements côté circulation seront toujours réalisés avec 2 plaques BA 13 M0 de type Lisaplac pour ne pas être limités avec le revêtement côté circulation.

Isolant à dérouler en panneaux de laine de verre renforcés d'un voile de verre sur une face, épaisseur 45 mm, disposée entre les montants, de type ISOVER P.A.R. (Panolène acoustique roulé) ou équivalent.

Les huisseries métalliques devront être du type pour cloison sèche avec barrette de fixation.

Dans le cas de porte âme pleine, les montants recevant les huisseries seront renforcés et seront de type MF 48 renforcé ou les profils R 70 + M 70 seront assemblés.

L'étanchéité à l'air en périphérie de la cloison sera réalisée conformément aux prescriptions du fabriquant. L'étanchéité à l'air entre le rail bas et le sol sera assurée par interposition d'un ruban mousse à cellules fermées type ruban résilient Placoplâtre.

L'étanchéité à l'eau au sol sera assurée par un joint au mastic sous la dernière plaque de chaque parement.

Sur l'ensemble de l'ouvrage, les joints seront traités suivant cahier des charges de mise en œuvre du fabricant. Bandes papier micro perforé, bandes armées aux angles saillants. Enduis réalisé en trois passes y compris sur les têtes de vis.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25-41 (et aux avis techniques des fabricants)

Le tour du passage des chemins de câble, réseaux, gaines etc sera soigneusement garnis pour garantir le classement au feu de la cloison et éviter les ponts phoniques.

## PLAFOND SUSPENDU - PLACOSTIL

Plafond suspendu de type PLACOSTIL de placoplâtre ou similaire et constitués de la façon suivante :

Le choix des suspentes sera fonction du support et du type de plafond.

Ossature constituée de fourrures en acier galvanisé, section variant en fonction des entraxes de suspente.

Pose en 2 couches croisées d'épaisseur 100 mm de laine de verre avec pare-vapeur côté volume habité.

Pose de plaques M 0 dans la zone de circulation pour fermeture de l'accès étage, en remplacement de l'escalier actuel par un escalier escamotable, fixées perpendiculairement à l'ossature. Epaisseur en fonction du degré coupe-feu à atteindre.

Les joints seront traités selon prescriptions du fabricant, en 3 passes.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25-41, aux avis techniques et aux recommandations du fabricant.

# PLAFONDS SUSPENDUS

## REGLEMENTATION

PRESCRIPTIONS GENERALES

Les travaux seront exécutés conformément aux règlements et prescriptions techniques en vigueur, au R.E.E.F. (Recueil des Eléments utiles à l'Etablissement et à l'Exécution des projets et marchés de bâtiments en France) et notamment :

AUX NORMES AFNOR, D.T.U (Documents Techniques Unifiés) y compris additifs, préambule et mémento.. (Liste non exhaustive)

NFP 68-203-1 (DTU 58.1) Plafonds suspendus – Travaux de mise en œuvre – Partie 1 : Cahier des clauses techniques.

NFP 68-203-2 (DTU 58.1) Plafonds suspendus – Travaux de mise en œuvre – Partie 2 : Cahier des clauses spéciales – 1- 5.

AUX AVIS TECHNIQUES DU C.S.T.B.

AUX AVIS ET DECISIONS DU CONTROLEUR TECHNIQUE

AUX DECISIONS DE COMMISSION PLENIERE DES ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITE (anciennement APSAD)

AUX RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES S.N.J.F. pour la liaison et la coordination des façades, cloisons, habillages intérieurs et plafonds suspendus.

A LA NOUVELLE REGLEMENTATION THERMIQUE NRT 2005

A LA REGLEMENTATION ACOUSTIQUE et A L'ARRETE DU 25 Avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements de santé.

L'Entrepreneur du présent lot sera seul responsable de l'affaiblissement acoustique ainsi que de la tenue au feu des plafonds, en conséquence, il devra prendre avec les autres corps d'état intéressés, les accords nécessaires pour obtenir les résultats demandés et en surveiller le respect.

## PLANS DE CALEPINAGE COORDINATION

Le titulaire du présent lot devra fournir les plans de détails et de calepinage de ses différents ouvrages, comportant les niveaux et mises au point avec les autres corps d'état.

Pour élaborer ses plans définitifs, l'entrepreneur du présent lot devra se mettre en rapport avec les Entrepreneurs des lots : chauffage, conditionnement d'air et électricité (courants forts et détection incendie) afin :

- de ne rien ignorer quant aux surcharges et retombées à prévoir.

- de prévoir au présent lot un calepinage et des réservations adaptées pour leur permettre la mise en œuvre des équipements encastrés dans les plafonds suspendus tels que "caissons diffuseurs", bouches de ventilation, appareils d'éclairage, lanterneaux etc....

## DOE PLAFOND

Mise à jour des plans avec intégration du calepinage.

L’entreprise fournira les procès-verbaux d’essai en cours de validité. Ceux-ci devront être fournis au plus tard avec la facture sinon celle-ci sera bloquée.

## TRAPPES DE VISITE POUR PLAFOND

Pour les accès aux clapets coupe-feu et volets de désenfumage, certaines vannes, etc.

Pour l’accès avec une échelle TRAPPE de 600 x 1200

Dans les circulations en plafond Il faut un matériau classement A1 ou A2 s1 d0.

# TRAPPE REMPLISSAGE EN PLAQUE DE PLATRE

Trappe de visite de type Knauf Star ou similaire, **étanche à l'air et à la poussière** en cas de surpression ou de dépression avec système de fermeture à pression invisible, pour épaisseur de plaques 12,5 mm.

Formats standard de 300 x 300 mm à 600 x 600 mm

Trappe Knauf Star **Coupe-feu 1 h** ou similaire, pour plafonds constitués de plaques de plâtre, pour épaisseur de plaques 2 x 15 mm

Formats standard : de 200 x 200 mm et 750 x 750 mm

Format rectangulaire : 600 x 1 000 mm maxi

## ISOLATION

L'isolation horizontale, ou suivant les rampants de toiture, sera réceptionnée avant la pose des plaques des plaques de plafond.

Le matériau d'isolation aura une réaction au feu Euroclasse A1 = incombustible ou A2 s1 d0 = M0.

L'isolation sera en rouleau et composée d'un feutre de laine de verre qui permettra de minimiser l'impact sur la santé lors de la mise en œuvre et en préservant la qualité de l'air intérieur, notamment en réduisant l'émission de C O V.

L'isolation devra avoir un lambda très performant avec une certification type ACERMI par un organisme agréé ou être sous Avis Technique.

Isolation de type Isover IBR G3.

**Pour les plafonds acoustiques** l'isolant devra être dans les gammes préconisées par le fabriquant de dalles pour garantir le résultat.

Dès que nécessaire prévoir avec un pare-vapeur KRAFT côté volume chauffé.

Fourniture et pose d'une isolation d'une épaisseur de 200 mm.

POUR FACILITER L'ACCES AUX EQUIPEMENTS EN PLENUM

Isolation composée d'un matelas en dalles rigide à base de laine de roche Euroclasse A1. Panneaux de type Eurolène de Eurocoustic en format 1200 x 600 épaisseur de 160 mm.

# PLAFONDS DEMONTABLES EN DALLES DE FIBRES MINERALES

## PLAFONDS POUR LOCAUX CLASSIQUES

A base de fibres de cellulose et minérales

Classement au feu EEA Euroclasse A2-s1, d0.

Dalles livrées avec peinture de finition blanche.

Dalles de type ARMSTRONG TATRA Tégular (à bords biseautés), format 600 x 600 x 15

La hauteur de pose sera à + 3,00 m fini et des jouées en placo seront réalisées au droit de chaque fenêtre pour compensation de hauteur.

Localisation : Vestiaires, Stockage logistique, Local ménage, Rangement, Bureau des internes

## PLAFOND ACOUSTIQUE

Fourniture et pose d'un plafond sur ossature T de 24 apparente.

Dalles à base de fibres minérales 600 x 600 ep 40 mm revêtues d'un voile minéral peint en blanc pour apporter de la luminosité à la salle.

Le plafond devra permettre de diminuer les nuisances dues aux bruits. Absorption acoustique Classe A, indice compris entre 0.75 et 0.90 pour des plages entre 250 et 4000 Hz.

La hauteur de pose sera à + 3,00 m fini et des jouées en placo seront réalisées au droit de chaque fenêtre pour compensation de hauteur.

Dalles type Rockfon EKLA dB 42 à bords droits ep 40, format 600 x 600 – 600 x 1200. **Réaction au feu** Euroclasse A2 - s1, d0.

Localisation : Lieu de vie, Salle télévision, Espace restauration, Circulation

## POUR TOUS LOCAUX DE CUISINE GAMME HYGIENE

Ossature T de 24 apparente en **acier inoxydable** austénitique haute performance

Le plafond devra permettre de diminuer les nuisances dues aux bruits. Absorption acoustique Classe A, indice compris entre 0.9 et 1 entre 500 et 4000 Hz.

Dalles à base de fibres minérales avec bords non dégradables, prévoir le traitement des chants des dalles recoupées.

La hauteur de pose sera à + 3,00 m fini et des jouées en placoplatre seront réalisées au droit de chaque fenêtre pour compensation de hauteur.

NETTOYABLE AVEC UN APPAREIL HAUTE PRESSION

(Pression 70-100 bars, distance 1m, angle 30°, température 40°) prévoir les clips anti-soulèvement.

Dalles Rockfon CleanSpace Pro format 600 x 600 ep 40 **Réaction au feu** Euroclasse A2 - s1, d0.

Localisation : Office, Distribution, Laverie, Local déchets

# MENUISERIE INTERIEURE

## REGLEMENTATION MENUISERIE AGENCEMENT

Les travaux seront exécutés conformément aux règlements et prescriptions techniques en vigueur,

Au R.E.E.F. (Recueil des Eléments utiles à l'Etablissement et à l'Exécution des projets et marchés de bâtiments en France) et notamment (liste non exhaustive) :

AUX D.T.U. y compris additifs, préambules et mémentos et en particulier :

- DTU 36.1 : Menuiserie en bois.

- DTU 36.1/37.1 : Annexe commune - "Caractéristiques dimensionnelles des baies dans le Gros œuvre destinées à recevoir des menuiseries".

AUX NORMES-D.T.U. y compris additifs, préambules et mémentos et en particulier :

- NF P 68-201 (DTU 25.232) : Plafonds suspendus, plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues - Cahier des charges.

- NF P 68-203-1/2 (DTU 58.1) : Plafonds suspendus - Travaux de mise en œuvre - Partie 1 : Cahier des clauses techniques.

- NF P 78-201-1/A1-2 (DTU 39) : Travaux de bâtiment - Travaux de Miroiterie-Vitrerie.

- NF P 67-103-1/2 (DTU 57.1) : Planchers surélevés (à libre accès) - Eléments constitutifs - Exécution.

AUX NORMES A.F.N.O.R. (Association Française de Normalisation) et notamment :

- NF P 06-001 : Charges d'exploitation des bâtiments.

- NF P 06-004 : Charges permanentes et charges d'exploitation dues aux forces de la pesanteur.

- NF P 23-300 : Menuiseries en bois - Dimensions des vantaux de portes intérieures.

- NF P 23-302 : Menuiseries en bois - Portes planes intérieures en bois - Caractéristiques générales.

- NF P 23-303 : Portes planes intérieures de communication en bois - Spécifications.

- NF P 23-304 : Portes planes intérieures palières en bois - Spécifications.

- P 23-101 : Menuiseries en bois - Terminologie.

AUX AVIS ET DECISIONS DU CONTROLEUR TECHNIQUE

AUX DECISIONS DE COMMISION PLENIERE DES ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITE (anciennement APSAD)

AUX AVIS TECHNIQUES DU C.S.T.B.

A LA REGLEMENTATION NATIONALE EN VIGUEUR CONCERNANT LES HANDICAPES

AUX REGLES PROFESSIONNELLES SNJF CONCERNANT L'UTILISATION DES MASTICS POUR L'ETANCHEITE DES JOINTS.

AUX RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES S.N.F.A.

Pour la liaison et la coordination des façades, cloisons, habillages intérieurs et plafonds suspendus.

AUX CAHIERS DES CHARGES DE MISE EN OEUVRE ET SPECIFICATIONS DES FABRICANTS

**CERTIFICATION FASTE** (Feu, Acoustique, Stabilité, Thermique, Anti Effraction)

A LA NOUVELLE REGLEMENTATION THERMIQUE NRT 2012

A L'ARRETE DU 25 Avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements de santé

AUX PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUS LES CORPS D'ETAT (voir en tête du présent C.C.T.P.)Les textes réglementaires auront dans tous les cas priorité sur les spécifications du C.C.T.P. en cas de contradiction ou d'omission.

## GENERALITES

Les bois utilisés proviendront des filières d'origines certifiées FSC ou PEFC.

L'entreprise justifiera la réaction au feu des différents éléments employés par la fourniture de procès-verbaux en cours de validités.

Avant toute fabrication l'entreprise devra fournir les plans d'atelier (précisant les détails d'exécutions de fixations...) avec une note de calcul (justifiant toutes les sections), pour approbation du maître d'œuvre et du bureau de contrôle.

**BLOC PORTES CF1/2H – 2 VANTAUX**

Description :
Fourniture de blocs portes avec PV pour justifier le degré coupe-feu, comprenant :
Cadre d'huisserie en bois exotique
Épaisseur du cadre suivant épaisseur de la paroi compris feuillures et couvres joint nécessaires
Barre d'écartement en partie basse, pattes de fixation sur dalle béton brute
Équerres de maintien pour implantation des blocs portes
Paumelles ou fiches chromées réglables
Porte isoplane, âme pleine à peindre

Serrure de sûreté à mortaiser, avec cylindre ou serrure demi-tour simple à mortaiser
Toutes sujétions de quincaillerie : béquilles inox, crémone pompier, sélecteur de fermeture, ferme porte, etc.
Toutes sujétions de pose et de finition, pour obtenir le degré coupe-feu souhaité

Dimensions : 1400 x 2040HT mm – 1 vantail de 930 + 1 vantail semi-fixe de 530 mm

Quantité : 2

Localisation : Porte de la circulation principale pour accès à l'espace restauration et le lieu de vie.

**BLOC PORTES CF1/2H – 1 VANTAIL**

Description :
Fourniture de blocs portes avec PV pour justifier le degré coupe-feu, comprenant :

- Cadre d'huisserie en bois exotique
- Épaisseur du cadre suivant épaisseur de la paroi compris feuillures et couvres joint nécessaires
- Barre d'écartement en partie basse, pattes de fixation sur dalle béton brute
- Équerres de maintien pour implantation des blocs portes
- Paumelles ou fiches chromées réglables
- Porte isoplane, âme pleine à peindre
- Serrure de sûreté à mortaiser, avec cylindre ou serrure demi-tour simple à mortaiser
- Toutes sujétions de quincaillerie : béquilles inox, ferme porte, etc.
- Toutes sujétions de pose et de finition, pour obtenir le degré coupe-feu souhaité

Dimensions : 930 x 2040HT mm

Quantité : 2

Localisation : Portes du local Office.

**BLOC PORTES - 1 VANTAIL**

Description :
Fourniture de blocs portes, comprenant :

- Cadre d'huisserie en bois exotique
- Épaisseur du cadre suivant épaisseur de la paroi compris feuillures et couvres joint nécessaires
- Barre d'écartement en partie basse, pattes de fixation sur dalle béton brute
- Équerres de maintien pour implantation des blocs portes
- Paumelles ou fiches chromées réglables
- Porte isoplane, âme pleine à peindre
- Toutes sujétions de quincaillerie : béquilles inox, ferme porte, etc.
- Toutes sujétions de pose et de finition,

Dimensions : 930 x 2040HT mm

Quantité : 2

Localisation : toutes autres portes

- Bureau des internes
- Salle de télévision (2)
- Vestiaires
- Laverie
- Stockage logistique
- Local ménage
- Entre circulations

Porte des vestiaires hommes et femmes.

## D. O. E. MENUISERIE AGENCEMENT

Mise à jour des plans dans le cas de modification par rapport au projet.

Les plans d'exécution d'ouvrage spécifique sur demande du maître d'œuvre.

# PROCES-VERBAUX

La justification des qualités « pare-flammes, coupe-feu », de radioprotection et/ou isophoniques demandées pour les blocs-portes, trappes et autres fournitures dues au présent lot, sera obligatoirement fournie :

- Soit par présentation de Procès-Verbaux d'essais réalisés en Laboratoire Officiel pour les performances feu, acoustiques ou radioprotection demandées (compris huisserie, porte, quincaillerie, oculus et accessoires).
- Soit par justification de conformité à la Norme pour ce qui concerne les blocs portes pare-flamme et coupe-feu ½ heure suivant Norme Française Homologuée NFP 3.502.

Pour les ferme-portes, le P.V. d'essai au feu, la conformité à la norme EN 1154 et la norme NFS 61937.

Pour l'emploi de matériaux spécifiques, l'entreprise fournira les procès-verbaux d'essai en cours de validité.

## DIMENSIONS TENUE DES OUVRAGES

Les dimensions des ouvrages seront conformes aux indications des plans ou celles définies dans le présent C.C.T.P. L'entrepreneur devra toutefois, avant de réaliser ses ouvrages, vérifier sur place les mesures exactes des emplacements laissés après exécution des ouvrages de gros-œuvre et maçonnerie.

L'entrepreneur devra veiller à ce que chaque ouvrage, une fois scellé, conserve son réglage initial. Il y a donc lieu de vérifier immédiatement après chaque scellement, s'il n'y a pas eu malfaçon afin qu'éventuellement une correction puisse y être apportée.

Les pattes des scellements ou pièces diverses au même titre que toutes les pièces nécessaires à la bonne tenue des ouvrages du présent lot sont dues en quantité suffisante pour satisfaire aux règles de résistance prévues par les normes en vigueur.

## INDEPENDANCE DES ENSEMBLES

Les dispositifs de fixation et de maintien des ensembles (douilles, pattes, équerres, etc...) dus au présent lot seront étudiés pour assurer la parfaite tenue des ouvrages au gros-œuvre.

Un dispositif de "désolidarisation" sera prévu à tous les endroits nécessaires et en particulier aux joints de dilatation, en sous face des poutres et planchers, évitant toute répercussion du "travail" de l'ossature béton (dilatations, températures, flèches, retrait, etc....) sur les ensembles demandés au présent lot, tout en assurant leur parfaite tenue et le respect des critères d'étanchéités à l'air et à l'eau exigés.

## DEFAUTS DES BOIS A PROSCRIRE

Les bois seront de droit fil, des bois tors ne seront pas acceptés.

Ceux présentant des trous de vers seront rebutés.

Les parties d'aubier ne seront pas admises. Les fentes et gerces seront admises à condition que leur longueur ne dépasse pas la moitié de la largeur de la pièce.

Les nœuds sains seront seuls acceptés, plus grande dimension inférieure à 2 cm, deux nœuds par mètre courant.

## DEGRE D'HUMIDITE

La bonne tenue des ouvrages étant fonction de la siccité des bois ayant servi à leur fabrication, il est indispensable de mettre en œuvre des bois ayant atteint leur équilibre hygrométrique dans leur milieu ambiant.

Le pourcentage d'humidité sera déterminé dans les conditions de la norme NF 51.004 et ne devra pas dépasser 15 %. L'entreprise devra tenir compte des cas particuliers tel que la présence de radiateur à proximité,

# PROTECTION DES OUVRAGES METALLIQUES

Toutes les pièces métalliques, organes et accessoires de fixation en acier, seront protégés contre la corrosion par métallisation ou galvanisation à chaud de 80 microns minimum après fabrication.

Cette valeur moyenne de revêtement sera conforme aux valeurs d'épaisseur locale données dans les tableaux 2 et 3 de la norme NF EN ISO 1461 (juillet 1999).

Sauf indications contraires portées au présent C.C.T.P. ou aux plans d'appel d'offres: tous les ouvrages en aluminium seront anodisés classe 15 EWAA, teinte naturelle.

# TRAPPES DE VISITE

Pour les accès aux clapets coupe-feu et volets de désenfumage, certaines vannes etc... en plafond où sur certaines gaines techniques lorsqu'il ne peut pas être mis une porte toute hauteur.

En pose murale, elles ne seront jamais posées au ras du sol pour éviter que les traverses basses pourrissent, les installer au-dessus des plinthes.

## *TRAPPE POUR L'ACCES AUX RESERVOIRS DE CHASSE*

Elles feront au minimum 500 x 800 de passage pour pouvoir remplacer un réservoir de chasse et faciliter la maintenance y compris à l'intérieur du réservoir.

## TRAPPE EN MEDIUM

Dès que nécessaire, épaisseur trappe et section du cadre dormant adapté au degré PF/CF recherché.

Réalisation de châssis intégrés dans les cloisons type Placostil. Pose, calfeutrements, étanchéité.

Châssis constitué d'un bâti en bois exotique dur comprenant traverse et montants avec feuillure. Trappe maintenue par emboitement en partie basse. Champlat de 40 mm minimum pour jonction avec la cloison, raccordement à coupe d'onglet.

Trappe d'accès en médium ep 22 mm minimum lorsqu'il n'y aura pas de classement au feu.

L'ensemble poncé prêt à peindre

Fermeture par une batteuse à carré de 6, avec une rosace type NORMBAU pour habiller le perçage. Prévoir deux paumelles sur le côté opposé à la batteuse. Lorsqu'elles seront posées en plafond, les prévoir non dégondables.

Produits du commerce pour information

Trappes sans classement au feu de type COMEC dimensions 500 x 500 à 800 x 800

Trappes avec classement au feu de type COMEC dimensions 500 x 500 à 800 x 800 classement CF et PF 1/2h ou 1h

## FACADE DES GAINES TECHNIQUES

La façade de gaine technique quelle que soit sa destination devra être conçue pour satisfaire au classement au feu en vigueur généralement coupe-feu ½ heure parfois CF 1h.

Elle sera dès que possible sans traverse intermédiaire, pour éviter de se contorsionner lors des maintenances sur les équipements.

Pour être conformes à la réglementation PMR, devant les gaines techniques, les mains courantes seront équipées qu'un système à démontage rapide avec une extrémité sur rotule type SPM.

Même chose pour les secteurs ne recevant pas du public, pour protéger la façade des chocs de chariots et éviter le descellement des mains courantes par les chocs aux extrémités.

Le bâti dormant sera en bois exotique d'épaisseur en rapport avec les maçonneries et cloisons recevant ces ouvrages et satisfaire au classement au feu.

Les montants recevront une traverse haute et une basse pour permettre une continuité des plinthes. Prévoir un remplissage en maçonnerie pour éviter aux traverses basses de pourrir.

Les portes seront à âme pleine avec du panneau médium. L'épaisseur sera suffisante pour assurer la rigidité et satisfaire au classement au feu. Ne seront pas acceptés les panneaux agglomérés alaisé en bois dur sur les 4 côtés car l'aspect après peinture n'est pas satisfaisant.

Les portes seront ferrées sur les montants par minimum 3 paumelles 95 X 45 de paris ou équivalent en acier tropicalisé.

Elles se fermeront par batteuses à carré de 6 pour standardiser avec les portes de WC, etc.

Les carrés EDF (rectangle ou triangles) ne seront pas acceptés.

Dans le cas de portes à deux vantaux, le semi-fixe fermera par deux verrous intérieurs ou targette. Fourniture et pose d'un profilé cornière résistant, de 10 cm de longueur minimum pour le verrouillage.

Lorsque la fermeture se fera par clé, prévoir une serrure type vachette référence 5364 avec cylindre européen sur organigramme.

Les rosaces seront de la même gamme que les entrées de porte.

# PLINTHES

Fourniture et pose de plinthes en médium 15 mm. La partie supérieure sera chanfreinée.

Pose traînée, fixation mécanique avec encollage Néoprène. Angles rentrants et sortants ajustés à coupe d'onglet.

Localisation : Dans les 3 sanitaires conservés

# RETOMBEES DE PLAFOND EN MELAMINE

**Les panneaux avec revêtement mélaminé** devront avoir un PV de classement au feu.

En plafond les panneaux devront être classés A2-s1, d0 anciennement le M0, en cas de présence de réseaux d'oxygène ainsi que dans les circulations classement **Euroclasse A1 incombustibles**.

Les panneaux d'aggloméré mélaminé seront de haute densité d'environ 670 kg/m3 avec revêtement mélaminé 180 g/m². L'entreprise devra fournir la fiche produit des panneaux. Ces panneaux pour tout type de réalisation feront au minimum 19 mm d'épaisseur.

Les entourages des panneaux seront plaqués en stratifié de la même couleur que les panneaux ou en chant PVC ep 2 mm.

Ils seront maintenus par une ossature en tasseaux de bois durs fixés au gros-œuvre ou par cornières acier.

Il n'y aura pas de vis visible une fois le plafond mis en place.

# ENCOFFREMENT DE RESEAUX EN MELAMINE

Sans classement au feu.

Au sol sur la hauteur des plinthes, prévoir l'encoffrement en retrait avec du contreplaqué CTBX, fixé sur la paroi intérieure du coffre. Permet de résister aux remontés d'humidité lors des nettoyages des sols. Il sera habillé avec le même type de plinthe que le local.

Maintien des panneaux d'habillage sur les murs, plafond, sol par tasseaux bois à l'intérieur de l'encoffrement. Les fixations des panneaux sur les tasseaux ne devront pas être visibles de l'extérieur. A prévoir à l'intérieur du coffre par vis cruciforme à raison d'une tous les 50 cm.

Coffre composé de panneaux d'aggloméré mélaminé 19 mm d'épaisseur de haute densité, environ 670 kg/m3 avec revêtement mélaminé 180 g/m².

Les entourages des panneaux seront plaqués en stratifié de la même couleur que les panneaux ou en chant PVC ep 2 mm.

Assemblage des panneaux par système invisible type lamellos.

Reprise du plafond avec pose de cornières de rive.

La prestation comprendra également toutes découpes, réservations et autres sujétions pour passage d'alimentations diverses à la demande des autres corps d'états. Coordination avec ces lots.

### *ISOLATION PHONIQUE DANS L'ENCOFFREMENT*

L'espace intérieur sera traité phoniquement.

Il sera entièrement rempli de laine de roche nue, classée au feu M0 et réalisé conformément au Règlement de Sécurité suivant article A M.

Dès que possible si l'espace est suffisant, coller sur les parois du coffre un panneau isolant laine minérale semi-rigide ep 50 mm.

Localisation : Dans lieu de vie et Vestiaires pour gaines de ventilation

## AJUSTAGE DES PORTES

Resserrer les paumelles et remplacer les rondelles pour éviter tous frottement après peinture.

Le bas de porte sera raboté de façon à obtenir un jeu de 1 cm minimum entre le dessous de porte et le revêtement de sol. Rabotage des autres chants dès que nécessaire.

L'entrepreneur devra prendre toutes précautions pour éviter les éclatements du bois.

Lorsque le détalonnage sera assez important prévoir un remplacement de la fourrure bois. Bois de forte dureté pour le classement au feu et la résistance aux projections d'eau dans les locaux humides.

Les raccords de peinture ne sont pas compris dans le prix.

Localisation : Portes des 3 sanitaires conservés

## REGLEMENTATION QUINCAILLERIE

Application du décret n° 92-647 modifié par le décret n° 95-1051 aptitude à l'usage des produits de construction et de l'arrêté du 3/04/02 appliquant ce décret **aux quincailleries des fermetures d'urgence et anti-panique pour le bâtiment** normes harmonisées NF EN 179 et NF EN 1125.

Tous les articles de quincaillerie seront de première qualité et devront porter l'estampille indiquant cette qualité SNFQ ou NF SNFQ.

## FERME-PORTES

Les ferme-portes encastrés au sol ne seront pas acceptés car ils sont trop vite abîmés par la corrosion due aux infiltrations des eaux de lavage des sols.

Les ferme-portes devront avoir :

Un procès-verbal d'essai au feu

Essai statique.

Une conformité à la norme européenne EN 1154

Essai sur les capacités physiques et les capacités d'endurance, force minimum obligatoire en fin de fermeture.

Une conformité à la norme NFS 61937

Procès-verbal statique qui homologue le produit sur sa conformité électrique. Pour les ferme-portes, avec ou sans sélecteur de fermeture et asservissement intégré dans un bandeau. Cet équipement est considéré comme un D.A.S.

## CONCEPTION DES FERME-PORTES

Les ferme-portes seront hydrauliques technologie à cane et contre-piston afin d'avoir une plus grande souplesse à l'ouverture, une vitesse de fermeture réglable, une puissance maximale en fin de fermeture notamment avec les glissières pour être conforme à la norme E.N. 1154.

Permet également une diminution du bruit dû au claquement de port.

Les ferme-portes seront équipés de bras et glissières.

Les ferme-portes, avec bras en forme de compas, ne seront pas acceptés car ils sont trop sujets au vandalisme, au déboîtement, qui les mettent hors service. Au bout de quelques années, on observe un arrachement des paumelles et une déformation de l'huisserie.

Les ferme-portes seront de type DORMA TS 91 ou équivalent pour les locaux équipés de portes à usage peu intensif tels que local à matelas (porte de largeur minimum 830 jusqu'à 1100).

### *POUR PORTE UN VANTAIL*

L'équipement sera intégré dans la traverse haute de l'huisserie et sera conforme à la description générale, composé d'un double ferme porte automatique permanent hydraulique et réglable (force en rapport avec le poids du vantail), type Bandeau avec sélecteur de vantail linéaire

Temporisation et bras anti-vandalisme, ensemble conforme à la norme NF EN 1154.

Ils seront de type VACHETTE, DORMA ou GEZE.

Localisation : Les deux portes de l'office.

# QUINCAILLERIES DIVERSES

## ACCESSIBILITE P M R

SERRURE

Mise en place d'une serrure, **axe à 120** avec test garantissant 1 000 000 de manœuvre de type :

- Serrure de type Vachette référence bec-de-cane à condamnation D453 XL 120 ou de type DENY FONTAINE référence 49885 – 49886 – 49887 en fonction de l'emplacement.

REPRISE SUR PORTES EXISTANTES

Reprise de la mortaise, Rebouchage des anciens percements pour le passage du cylindre et de la béquille pour rendre la tenue au feu.

Habillage avec une plaque de propreté type SPM Intrad avec les caractéristiques ci-dessous ou Habillage avec une plaque de propreté en inox brossé collée sur la porte de chaque côté. Plaque d'environ 160 x 160 mm avec entaille à l'emporte-pièce pour le passage de la béquille, cylindre, carré pour les condamnations etc.

BEQUILLES RALLONGEES

Béquille permettant de répondre à la réglementation lorsque l'on n'a pas les 40 cm de débattement avec un angle rentrant.

Béquille inox HOPPE de longueur 251 mm avec rosace à ressort de rappel.

Béquille permettant l'ouverture avec l'avant-bras pour répondre aux contraintes d'hygiène. La béquille permettra d'avoir une signalétique couleur. Poignées marque ULNA. Dépose aisée avec un système intégrant des aimants qui attire les 3 goupilles.

Modèle Ulna initial, béquille de longueur 250

Modèle Ulna IXL, béquille de longueur 320.

## POIGNEES DE PORTE

**Nouveau modèle Fontenoy.** Fourniture et pose d'un ensemble Hoppe série Marseillle, béquille coudée aux 2 extrémités pour limiter l'intensité des chocs. Béquilles sur plaque de 40 x 215 pour recouvrir côté local les marques laissées par les anciens équipements.

Bâtiment C MONET **béquille droite** en alliage couleur argent GOLF de BEZAULT avec rosace ronde finition alu brossé.

**Béquille coudée aux deux extrémités**, type BERCY de BEZAULT avec rosace ronde finition alu brossé.

M ANGE – PABLO béquille coudée armée d'une tige acier et gainage nylon blanc type NORMBAU série ZG 94 F, rosace ronde avec ressort de rappel.

POIGNEES DE PORTE A L'EXTERIEUR DES BATIMENTS

Elles seront en aluminium laqué de la même couleur que la menuiserie. Les béquilles avec gainage P.V.C. ne seront pas acceptées à l'extérieur des bâtiments car elles s'abîment rapidement.

# SERRURES ET CYLINDRES

Les serrures à mortaiser devront être démontables, robustes avec un ressort de rappel efficace. Pêne demi-tour réversible à embase renforcée, équerre au demi-tour réversible. Elles seront de la gamme Multibat de JPM avec entraxe de béquille à 50 mm.

# CREMONES

Toutes les crémones seront de type « pompier ». Les systèmes encastrés dans le chant de la porte ne résistent pas aux chocs répétés, la cimaise du vantail finit par éclater.

Couleur gris ou laqué blanc.

Les crémones à levier en applique comprenant un boîtier et une tringle en carré avec poignée basculante ne sont **plus admises** dans les E.R.P. compte tenu du risque d'accident lorsque la poignée reste en position horizontale.

## CREMONES A PENE BASCULANT

JPM Europad série 179 avec pêne basculant et poignée à pousser. Le fait d'avoir un pêne basculant évite d'abîmer les sols et de bloquer le vantail ouvert en rabattant la tige de crémone. Très important pour les portes donnant sur les escaliers de secours où la maîtrise de l'anti-intrusion est souhaitée.

- Couleur aluminium – noir satiné – blanc.

## CREMONES A BEQUILLE ROTATIVE

Dès qu'il y aura besoin d'esthétique pour des portes de hall d'entrée, etc., elles seront avec capotage en aluminium toute hauteur, manœuvre par béquille rotative de type BEZAULT Référence 335.

Possibilité de fermeture avec cylindre européen.

Intéressant par rapport au risque de fugues dans les services de personnes âgées ou unité type Alzheimer, etc., tourner une béquille est devenu pratiquement impossible compte tenu de leur état.

Crémone Pompier Tringlerie de 10 mm apparente de type Croisée DS SEVAD manœuvre à pousser. Vachette 722 CFPF avec béquille rotative

### *CREMONES SANS BEQUILLE*

Crémones sans béquille, en finition laqué blanc. Crémones de type Vachette série 334 ou Stremler série 577.

## BARRES ANTIPANIQUES

Pose axe à 0.95 m pour les modèles avec barre de manœuvre intégrée. Elles seront de type JPM série 90 ou VACHETTE série Push 1700 ou équivalent.

- À l'extérieur, poignées rotatives JPM ou béquille module Push 1700 de Vachette ou équivalent.
- Il sera prévu une traverse intermédiaire au niveau des barres anti-paniques.

Manœuvre à 1point – 2 points – 3 points.

Avec cylindre européen – cylindre fourni par l'atelier serrurerie du CHM.

## BUTEES DE PORTE

Pour améliorer l'hygiène et faciliter le passage des machines de nettoyage du sol sur les murs en béton ou maçonnerie, il sera posé dès que possible des arrêts de porte muraux au niveau de la béquille de porte. Ils seront de type arrêt de porte mural NORMBAU WP 81

Lorsqu'il ne pourra pas être posé des arrêts de portes muraux par rapport au bruit ou dans le cas de cloison Placostil, il sera prévu des butées de sol d'un gros diamètre pour éviter que les vis se cisaillent sous les coups répétés.

Les butoirs entièrement en matière caoutchouc ne seront pas acceptés car ils se désagrègent avec les produits de nettoyage.

Les butoirs seront de type NORMBAU BP 80. Le cache sera de la même couleur que la béquille de porte ou gris mais jamais blanc car ils paraissent sales très rapidement. Possibilité de butoirs BEZAULT Arcolor avec corps en aluminium pour s'harmoniser avec les béquilles.

# HUISSERIES ET BATIS

# HUISSERIE ALUMINIUM

L'huisserie Aluminium sera prévue dans certains locaux humides ou l'huisserie risque de recevoir des projections d'eau car celles en métal rouillent et celles en bois pourrissent.

Blocs portes pour milieu humides du type FABALU.

Localisation : Office, Distribution, Laverie, Local déchets

# HUISSERIE BOIS

A proscrire, car elles résistent mal aux chocs de chariots et ne sont pas l'idéal par rapport à l'hygiène. Les Services Techniques pourront en prescrire très exceptionnellement. Elles seront de section et avec un bois exotique de qualité permettant de répondre à un classement coupe-feu 1h

Il en sera préconisé pour les portes de recoupement des circulations avec capotage tôle inox, porte type Crouzichoc.

Localisation : Tous autres locaux

## VANTAUX DE PORTE

Ils seront à âme pleine épaisseur 40 mm sur cadre exotique recouvert sur les deux faces stratifié POLYREY PAPAGO, couleur : nuancier de base.

Ils seront à **bords droits** même pour les portes à deux vantaux, pour éviter d'avoir un sélecteur de fermeture. Il arrive régulièrement qu'un sélecteur empêche la fermeture des portes, dès lors où elles sont à recouvrement central et qu'une personne pousse sur le vantail secondaire pour sortir.

Le jeu entre le sol et le dessous de la porte sera inférieur à 15 mm suivant les recommandations du C.S.T.B..

## PORTE A AME PLEINE

Fourniture et pose de bloc-portes à âme pleine constitués de :

Huisseries sapin du nord à peindre (à charge du lot PEINTURE) ou aluminium.
Vantail d'épaisseur 40 mm avec alaise périphérique en bois dur et parements stratifiés au deux faces (coloris au choix dans la gamme produit).
Béquille et plaque de propreté sur les deux faces
Plaque de propreté de grande dimension (1,00 m de haut) sur les deux faces des portes des locaux suivants :

- Local déchets (CF 1/2h avec ferme-porte)
- Office (CF 1/2h avec ferme-porte)
- Distribution
- Local ménage
- Stockage logistique (CF 1/2h avec ferme-porte)
- Local technique (CF 1/2h avec ferme-porte)

- Laverie
  Ferrage y compris reprise après réglage.
  Butée de porte en aluminium et bague caoutchouc

Compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les cloisons ou murs en bétons, happe de scellement éventuelles, joints et couvre-joints divers, et toutes sujétions d'ajustage, de réglage et de

Localisation : Suivant plans à Rdc

# TRAVAUX A PREVOIR

<u>En Rez-de-chaussée uniquement :</u>

Doublages en périphérie du bâtiment sauf locaux sanitaires non refaits

Cloisons sur l'ensemble du bâtiment sauf sanitaires et local SS

Blocs-portes sur l'ensemble du bâtiment sauf sanitaires non refaits

3 ensembles portes tiercées

Plafonds en dalles avec isolation sur l'ensemble du bâtiment sauf sanitaires non refaits et locaux à risque et sas escalier

Plafonds en placoplâtre CF 1h avec isolation pour sas avec escalier, Local déchets, local technique, Office et stockage logistique